

**Zeitschrift:** Générations : aînés  
**Herausgeber:** Société coopérative générations  
**Band:** 30 (2000)  
**Heft:** 12

**Rubrik:** Temoignage : un jeu d'escrocs

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# sont malins!



Dessin Skylt

commerce de ces vendeurs qui promettent la lune et n'hésitent pas à forcer la vente avec des arguments massues.

Aujourd'hui, le système s'affine et devient de plus en plus pernicieux. Il ne se passe plus une semaine sans qu'un courrier personnalisé ne vous félicite pour votre gain. Comment, vous n'avez pas joué à la loterie? Peu importe, vous avez été désignée, chère Madame, par le sort qui fait si bien les choses. Et vous venez de gagner une voiture. Ou un voyage autour du monde. Ou un million de francs.

Il vous suffit de commander un objet, un vêtement, ou plus simple-

ment de lancer un coup de fil. C'est si facile... de se faire arnaquer!

Il faut dire, à la décharge des escrocs, que certains «clients» sont particulièrement crédules, pour ne pas dire naïfs. Ainsi ce brave retraité, qui n'a pas hésité à confier près de 300 000 francs à un «marabout» pour qu'il lui ramène sa jeune amie fugueuse. Heureusement, il y a une morale à cette histoire: le «marabout» a dû rembourser la somme escroquée et il médite aujourd'hui sa combine foireuse à l'abri d'un cachot. Mais pour un escroc sous les verrous, combien sont encore en liberté?

Jean-Robert Probst

## TEMOIGNAGE

### Un jeu d'escrocs

«Depuis toujours j'aime participer à des concours. Je n'ai pas besoin de gagner le gros lot, mais c'est pour moi un passe-temps et un plaisir. Le jour où j'ai reçu une lettre adressée personnellement qui comportait un chèque et un numéro gagnant, je n'ai pu m'empêcher de participer au petit concours proposé par la maison IVH.

Le jeu était simple. Il suffisait de téléphoner tous les jours à un numéro donné et à décliner le numéro de référence qui m'avait été attribué. Les questions étaient faciles et, en répondant juste, je participais à un tirage au sort électronique qui aurait pu me rapporter 2000, 3000 ou 5000 francs.

Inutile de préciser que je n'ai jamais gagné une telle somme. Mais le jeu me plaisait et j'ai continué à appeler pour participer au petit concours quotidien. On m'a tout de même affirmé que j'avais gagné une bague en or et un voyage à Venise. Or, les jours ont passé et je n'ai jamais reçu ni la bague, ni le bon de voyage. J'ai tout simplement décidé d'arrêter ces petits concours, organisés par des gens peu sérieux.

A la fin du mois, j'ai reçu une facture de téléphone de près de 500 francs. Je n'avais pas remarqué, imprimé en lettres minuscules, le montant de la conversation téléphonique, qui atteignait Fr. 4.23 la minute. Je comprends maintenant pourquoi on me faisait patienter au téléphone et pourquoi on entretenait la conversation.

Je croyais avoir affaire à un jeu innocent et j'étais en communication avec des escrocs. Chaque jour, des milliers de personnes sont victimes de ces gens-là. C'est pourquoi je tiens à les mettre en garde. Afin que mon expérience leur soit utile...»

M. D., Lausanne